

Conseillers en exercice : 23

Présents : 12

Votants : 18

OBJET :Subvention aux
associations 2025 -4

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-099**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, SEVENIER-ALIVON Annick, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,

Excusés : MM, EYRAUD Anne-Marie, CROS Isabelle, MORGE Florian, TAULEMESSE Karine, ALONSO Sébastien, AULNER Roselyne, COSSE Marie-Jeanne, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann, FANTINI Sébastien

Procurations : MM EYRAUD Anne-Marie à DUBOIS Sylvie, MORGE Florian à BELLENGER Jacques, TAULEMESSE Karine à VIGNE Christophe, ALONSO Sébastien à FARGIER Marie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier,

Absents non excusés : MM. DUSSOL Roxane,

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame la maire expose et donne lecture de tableaux complémentaires concernant l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2025. Une première délibération a déjà été adoptée le 21 février 2025, une seconde le 14 mai 2025 et une troisième le 27 juin 2025

Sur proposition de la commission vie associative, les associations ci-après bénéficieront en 2025 des subventions suivantes :

1/ CATEGORIE SPORTS

Nom associations	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
TOTAL		

2/ CATEGORIE CULTURE

Nom Associations	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
TOTAL		

3/ CATEGORIE ACTIONS EDUCATIVES

Nom Associations	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
OCCE Ecole élémentaire		605
OGEC Ecole du Coiron		500
TOTAL		1105

4/ CATEGORIE ACTIONS SOLIDAIRES ET LIEN SOCIAL

Nom Associations	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
ASSOCIATION LES CHOUETTES CURIEUSES		700
TOTAL		700

5/ CATEGORIE DIVERS

Nom Associations	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
ASSOCIATION DE SOURCE SÛRE (Fréquence 7)	150	
TOTAL	150	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les tableaux présentés par Madame la Maire
- **DECIDE** d'attribuer la quatrième partie des subventions aux associations pour l'année 2025 selon les tableaux susmentionnés.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 12 décembre 2025

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg

